

ADDENDUM # 1	ADDENDA N° 1
REQUEST FOR QUALIFICATION FOR THE DESIGN COMPETITION – NEPEAN POINT	DEMANDE DE QUALIFICATION POUR LE CONCOURS DE DESIGN – LA POINTE NEPEAN
NCC tender file # AL1682	Dossier de soumission de la CCN no. AL1682
23-Feb-17	2017/02/23
The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:	Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat:
See attached.	Voir ci-joint.

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats
 Procurement Services / Services d'approvisionnement
 National Capital Commission / Commission de la capitale nationale
 (613) 239-5678 ext./poste 5051 tel;
allan.lapensee@ncc-ccn.ca

Addendum / addenda no. 1

General Changes

If a landscape architect is not licensed in Ontario at the moment, they must ensure they are eligible to obtain a license for the province of Ontario. To obtain additional information regarding eligibility, a landscape architect must refer to the web site of the Ontario Association of Landscape Architects (OALA) at <http://oala.ca/>. Bidders must contact and obtain a letter or email from the OALA that the landscape architect will be eligible for a license if its firm is successful in the stage 2 RFP.

Pages 34 to 36

Rules and Requirements

Eligibility

The NCC is seeking a talented design team whose expertise covers, but is not limited to, the disciplines of landscape architecture, architecture/urban design and other disciplines related to the creation of a park with a gathering space for events and programming, a pedestrian bridge, site illumination and other elements that could enrich the visitor experience of the site.

Submission Documents

The submission must be presented as a single document with a maximum of forty-four (44) pages including the teams' professional resumés. The maximum of 44 pages refers to the number of pages of text in the main body of the document. For example, if the document is double-sided, there should be 22 pieces of paper. Please ensure that these pages are numbered. Please limit additional pages (not factored in the 44 page count) to the front and back covers, a table of contents and dividers between sections only. The paper copies must be printed on 8.5 inch x 11 inch paper. Each team must submit seven (7) identical paper copies and one electronic copy in PDF format on a USB key. The filename of the electronic document must be the last name of the team lead, followed by the lead's first initial (for example, tremblayj.pdf).

Evaluation of Submissions

Each submission will first be verified to ensure that it meets the mandatory requirements for eligibility outlined under the section below. Any submissions not meeting these requirements will not be considered further.

Each eligible submission will be evaluated on the basis of its content by an internationally renowned jury. The top four ranked submissions with the highest scores and that have at least attained a minimum score of 60 pts out of 100 pts will be shortlisted for the second stage. Jury members will evaluate the submissions as per the following Mandatory and Rated Requirements:

Mandatory Requirements:

A team is eligible to participate in this competition if it meets the following mandatory criteria:

- The team's lead is **eligible** to obtain licensure with the Ontario Association of Landscape Architects (OALA) (<http://oala.ca/>). Bidders must contact and obtain a letter or email from the OALA that the landscape architect will be eligible for a license if its firm is successful in the stage 2 RFP;
- The team members are design professionals: landscape architects, architects/urban designers, engineers, bridge designers, lighting designers, and/or industrial designers with proven talent and creativity;
- The core multidisciplinary team must comprise four (4) members, including the following:

Addendum / addenda no. 1

- ° At least one landscape architect with at least ten (10) years of professional experience and who will act as the team lead for the overall project. This team member will also be responsible for construction supervision for the first phase of the project;
- ° At least one architect/urban designer with a minimum of five (5) years of experience;
- ° At least one designer specializing in the construction of pedestrian bridges with a minimum of five (5) years of experience;
- ° The fourth member can be from the discipline of the team’s choice.

Each multidisciplinary team may submit only one proposal. Only the lead landscape architect will be restricted to membership on one single team. This restriction does not apply to the architect, bridge designer, and fourth team member, who may participate on more than one team.

The bidder is encouraged to place the following table in its submission and insert the page # of where its submission addresses the mandatory requirement.

#	MANDATORY REQUIREMENTS	Cross Reference Page # of your submission
1	The team’s lead is eligible to obtain licensure with the Ontario Association of Landscape Architects (OALA) (http://oala.ca/). Bidders must contact and obtain a letter or email from the OALA that the landscape architect will be eligible for a license if its firm is successful in the stage 2 RFP;	
2	The team members are design professionals: landscape architects, architects/urban designers, engineers, bridge designers, lighting designers, and/or industrial designers with proven talent and creativity;	
3	The core multidisciplinary team must comprise four (4) members, including the following: <ul style="list-style-type: none"> ° At least one landscape architect with at least ten (10) years of professional experience and who will act as the team lead for the overall project. This team member will also be responsible for construction supervision for the first phase of the project; ° At least one architect/urban designer with a minimum of five (5) years of experience; ° At least one designer specializing in the construction of pedestrian bridges with a minimum of five (5) years of experience; ° The fourth member can be from the discipline of the team’s choice. 	

01. Rated Requirement #1: Letter of Interest

The Proponent’s Letter of Interest demonstrates an understanding of the current project’s requirements, including the team lead, team composition and management tools to meet tight deadlines.

Explain why this opportunity is of interest to your team and how your team can meet this challenge. Identify the members of your team who have worked together before, describe the role that each member will play and indicate who will be the team lead. The team lead landscape architect must demonstrate his or her ability to coordinate a multidisciplinary team in an integrated design context. The respondent must also possess the management tools that will enable him or her to meet tight deadlines within an integrated design process.

Scoring Guide for Rated Requirement #1 – Letter of Interest
--

<p>Maximum 10 points</p>

<p>0 point: Did not submit information that could be evaluated.</p>
--

<p>2 points: Lacks complete or almost complete understanding of the requirements and does not possess the necessary management tools.</p>
--

<p>4 points: Limited understanding of the requirements but lacks adequate understanding in some areas of the requirements and lacks some of the necessary management tools.</p>
--

<p>6 points: Demonstrates a good understanding of the requirements and possesses a good number of the necessary management tools.</p>
--

<p>8 points: Demonstrates a very good understanding of the requirements and possesses most of the necessary management tools.</p>
--

<p>10 points: Demonstrates an excellent understanding of the requirements and possess all the necessary management tools.</p>
--

02. Rated Requirement #2: Team Members' Qualifications

The professional resumés of the members of the Design Team demonstrate that they possess the necessary qualifications and professional experience to fulfill the goals associated with such a project.

Include a two-page (maximum) professional resumé for each of the four team members. If you feel that this is not sufficient, you may include a web address that jury members can use to view the team members' other accomplishments.

Also include the names and contact information (e-mail and phone number) for a minimum of two references per team member. The references should be individuals who have worked with team members on the projects submitted in under "Previous Work".

Scoring Guide for Rated Requirement #2 – Team Members' Qualifications
<p>Maximum 40 points</p> <p>0 point: Did not submit information that could be evaluated.</p> <p>10 points: Proponent's Design Team members have limited qualifications and experience.</p> <p>20 points: Proponent's Design Team members lack some of the necessary qualifications and experience.</p> <p>30 points: Proponent's Design Team members have an acceptable level of qualifications and experience.</p> <p>40 points: Proponent's Design Team members are highly qualified and experienced.</p>

03. Rated Requirement #3: Previous Work

The projects described by Design Team members demonstrate excellence in design, quality of thought and creativity through previous work completed, where projects were of high quality, respected the project's requirements and budget and were compliant in respecting the schedules and deadlines.

Describe eight (8) projects, that is, two (2) for each of the core team members, according to the following guidelines:

Two (2) park projects completed during the past 10 years (4 pages each):

- Name of the respondent landscape architect for the project;
- Project title, location, client name and year of completion;
- Total park area;
- Original budget and final project budget;
- Include three to five images (maximum) in PDF format illustrating the project after construction;
- Include a short text describing the project;
- Describe the challenges overcome to complete the project;
- Briefly describe the factors that made this a successful project.

Two (2) architecture or urban design projects completed during the past 10 years (4 pages each):

- Name of the architect/urban designer;
- Project title, location, client name and year of completion;
- Type and size of project;
- Original budget and final project budget;
- Include three to five images (in PDF format) illustrating the project after construction;
- Include a short text describing the project;
- Describe the challenges overcome to complete the project;
- Briefly describe the factors that made this a successful project.

Two (2) pedestrian bridge projects completed during the past 10 years (4 pages each):

- Name of the bridge designer and his or her profession;
- Project title, location, client name and year of completion;
- Bridge length and type;
- Original budget and final project budget;
- Include three to five images (in PDF format) illustrating the project after construction;
- Include a short text describing the project;
- Describe the challenges overcome to complete the project;
- Briefly describe the factors that made this a successful project.

Two (2) projects completed by the fourth team member in his or her discipline and completed during the past 10 years (4 pages each):

- Name of the team member and area of specialization;
- Project title, location, client name and year of completion;
- Type and size of project;
- Original budget and final project budget;
- Include three to five images (in PDF format) illustrating the project after construction;
- Include a short text describing the project;
- Include a short text describing the challenges overcome;
- Briefly describe the factors that made this a successful project.

Scoring Guide for Rated Requirement #3 – Previous Work

Maximum 50 points

0 point: Did not submit information that could be evaluated.

10 points: Sample projects do not demonstrate elements sought in previous work.

20 points: Sample projects generally respected most of the elements requested but lack creativity, originality or relevance.

30 points: Sample projects lack some of the elements sought in previous work and have some creativity, originality and relevance.

40 points: Sample projects demonstrate quality of thought, creativity and respected the project's requirements. Budgets, schedules and deadlines were adhered to for the most part.

50 points: Sample projects surpass expectations for elements anticipated to be found in previous work completed. Projects were on-budget, on-time and met all deadlines.

Additional Team Members (Stage 2 Request for Proposal)

After the jury has selected the finalists in the first stage, the NCC will ask each finalist team to complement the core members with resource persons specializing in other disciplines, whose skills will be essential to the project. Teams will be invited to enhance their teams with specialists such as: horticulturists, a cost estimator, civil engineers, structural engineers, electrical engineers, mechanical engineers, transportation engineers, industrial designers, interpretive planner, lighting designers, irrigation specialists and/or green demolition specialists. In stage 2 of the design competition, the finalists must also list support team members or consultants who will be required to stamp drawings according to their practice in Canada (ie. landscape architect, architect, structural engineer, electrical engineer, etc.).

Further details on this topic will be provided in the documents issued to the finalist teams selected to participate in Stage 2.

Additional information to consider for the successful Team of the stage 2 RFP:

- As contract security, a 10% holdback on invoices will apply to the resulting contract. Release of this holdback shall be as follows:
 - 25% - Final concept design
 - 25% - Final Design
 - 25% - Final Construction Drawings
 - 25% - Substantial completion of the project.
- Prior to contract award, the successful Team of the stage 2 RFP will be required to provide Errors and Omissions (a.k.a. professional liability) Insurance. The consultants shall be liable for, and must assume all risks and liabilities associated with any errors or omissions in the design and contract documents. The firm shall maintain professional errors and omissions liability insurance for the duration of the contract.

Amendements généraux :

Si un architecte-paysagiste n'est pas autorisé à exercer sa profession en Ontario actuellement, il doit s'assurer d'être éligible à l'admission auprès de l'Association des architectes-paysagistes de l'Ontario. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'admissibilité, un architecte-paysagiste doit, pour sa part, voir le site-web de l'Association des architectes-paysagistes de l'Ontario (AAPO) au <http://oala.ca/>. Les soumissionnaires doivent rejoindre et obtenir une lettre ou courriel de l'AAPO que l'architecte paysagiste sera éligible à une licence si son entreprise est le soumissionnaire gagnant à l'étape 2 – Demande de proposition.

Pages 34 à 36

Règlements et exigences

Éligibilité

La CCN recherche une équipe de design talentueuse dont l'expertise couvrirait, sans s'y limiter, les disciplines de l'architecture du paysage, de l'architecture/design urbain, et d'autres disciplines nécessaires pour la réalisation d'un parc avec espace de rassemblement pour la tenue d'événements, la réalisation d'un pont piétonnier, la mise en lumière et d'autres éléments qui peut enrichir l'expérience des visiteurs sur le site.

Documents à soumettre

La proposition écrite doit consister en un seul document et se limiter à quarante-quatre (44) pages incluant les CV. Le maximum de 44 pages fait référence au nombre de pages de texte dans le corps principal du document. Par exemple, si le document est à double face, il devrait y avoir 22 morceaux de papier. Veuillez-vous assurer que ces pages sont numérotées. Le document doit comprendre au maximum 44 pages excluant la page couverture, la table des matières, les diviseurs et la page d'endos. Les exemplaires papiers doivent être imprimés sur des feuilles 8.5 po x 11 po. Chaque équipe devra remettre sa proposition en sept (7) exemplaires papiers identiques et un exemplaire électronique en format PDF sur une clé USB. Le document électronique devra être libellé en utilisant le nom de famille du répondant suivi de l'initiale de son prénom (par exemple, tremblayj.pdf).

Évaluation des propositions

En première lieu, on vérifiera si chaque soumission répond aux critères obligatoires tels que décrits ci-dessous. Toute soumission qui ne satisfait pas aux exigences sera rejetée.

Chaque proposition admissible sera évaluée en fonction de son contenu par un jury de renommée internationale. Les quatre propositions avec les scores les plus hauts et qu'on obtenus une note minimale de 60 points sur 100 seront retenues pour l'étape 2 du concours. Le jury évaluera chacune des propositions au moyen des critères obligatoires et critères d'évaluations suivants :

Critères obligatoires

L'équipe est éligible pour ce concours si elle satisfait les critères obligatoires suivants :

- L'architecte paysagiste répondant de l'équipe est **éligible** à obtenir une licence de l'association des architectes paysagistes de l'Ontario (<http://oala.ca/>). Les soumissionnaires doivent rejoindre et obtenir une lettre ou courriel de l'AAPO que l'architecte paysagiste sera éligible à une licence si son entreprise est le soumissionnaire gagnant à l'étape 2 – Demande de proposition;
- Les membres de l'équipe sont des professionnels du design: architectes paysagistes, architectes/designers urbains, ingénieurs, concepteurs de pont, concepteurs de mise en lumière, et/ou designers industriels ayant fait preuve de talent et de créativité;

Addenda / addendum no. 1

- L'équipe multidisciplinaire de base est composée de quatre (4) membres dont :
 - Au moins un architecte paysagiste possédant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle et qui sera le répondant du projet d'ensemble. Il sera aussi responsable de la première phase de réalisation du projet qui couvre le site de la pointe Nepean;
 - Au moins un architecte/designer urbain ayant un minimum de cinq (5) années d'expérience;
 - Au moins un concepteur de pont piétonnier ayant un minimum de cinq (5) années d'expérience;
 - Les équipes ajouteront un 4^{ème} membre provenant d'une discipline de leur choix.

Chaque équipe multidisciplinaire ne peut remettre qu'une seule proposition. Seul l'architecte paysagiste répondant sera tenu d'être membre d'une seule équipe lors de la sélection en première étape.

L'architecte/designer urbain, le concepteur de pont, ainsi que le 4^{ème} membre de l'équipe ne sont pas tenus d'être membres d'une seule équipe.

Le soumissionnaire est encouragé de placer ce tableau dans sa soumission et d'insérer les numéros de pages que la soumission s'adresse aux exigences obligatoires.

#	CRITÈRES OBLIGATOIRES	Référence croisée – insérer le no. de page de votre soumission
1	L'architecte paysagiste répondant de l'équipe est éligible à obtenir une licence de l'association des architectes paysagistes de l'Ontario (http://oala.ca/). Les soumissionnaires doivent rejoindre et obtenir une lettre ou courriel de l'AAPO que l'architecte paysagiste sera éligible à une licence si son entreprise est le soumissionnaire gagnant à l'étape 2 – Demande de proposition	
2	Les membres de l'équipe sont des professionnels du design: architectes paysagistes, architectes/designers urbains, ingénieurs, concepteurs de pont, concepteurs de mise en lumière, et/ou designers industriels ayant fait preuve de talent et de créativité	
3	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe multidisciplinaire de base est composée de quatre (4) membres dont : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Au moins un architecte paysagiste possédant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle et qui sera le répondant du projet d'ensemble. Il sera aussi responsable de la première phase de réalisation du projet qui couvre le site de la pointe Nepean; ◦ Au moins un architecte/designer urbain ayant un minimum de cinq (5) années d'expérience; ◦ Au moins un concepteur de pont piétonnier ayant un minimum de cinq (5) années d'expérience; ◦ Les équipes ajouteront un 4^{ème} membre provenant d'une discipline de leur choix 	

01. Exigence cotée #1 : Lettre d'intérêt

La lettre d'intérêt du répondant démontre une compréhension des exigences du projet, y compris en ce qui concerne le chef d'équipe, la composition de l'équipe et les outils de gestion permettant de respecter des échéanciers serrés.

Expliquer pourquoi cette occasion intéresse votre équipe et comment votre équipe relèvera le défi. Précisez si les membres de votre équipe ont déjà travaillé ensemble auparavant, le rôle que jouera chacun des membres et qui sera le répondant. L'architecte paysagiste répondant doit démontrer sa capacité à coordonner une équipe interprofessionnelle et multidisciplinaire dans un contexte de design intégré. Il doit également développer sur les outils de gestion de projet qui lui permettra de respecter les délais serrés tout en respectant le processus de design intégré.

Guide de notation pour Exigence cotée #1 : Lettre d'intérêt

Maximum de 10 points

0 point : Le répondant n'a pas soumis de renseignements pouvant être évalués.

2 points : Le répondant démontre une incompréhension complète ou quasi complète des exigences, et il ne possède pas les outils de gestion nécessaires au projet.

4 points : Le répondant démontre une compréhension limitée des exigences, mais une incompréhension de certains aspects de celles-ci, et il ne possède pas certains des outils de gestion nécessaires au projet.

6 points : Le répondant démontre une bonne compréhension des exigences, et il possède un certain nombre des outils de gestion nécessaires au projet.

8 points : Le répondant démontre une très bonne compréhension des exigences, et il possède la plupart des outils de gestion nécessaires au projet.

10 points : Le répondant démontre une excellente compréhension des exigences, et il possède tous les outils de gestion nécessaires au projet.

02. Exigence cotée #2 : Qualifications des membres de l'équipe

Les curriculums vitæ des membres de l'équipe de design démontrent qu'ils possèdent l'expérience professionnelle et les qualifications nécessaires pour atteindre les objectifs associés à ce type de projet.

Inclure un curriculum vitae professionnel de deux pages (au maximum) pour chacun des 4 membres de l'équipe présentée. Si vous jugez que ceci est insuffisant, vous pouvez donner une adresse Web pour que le jury prenne connaissance des réalisations supplémentaires des membres de votre équipe.

Fournir en référence les noms et les coordonnées (courriel et numéro téléphonique) d'au moins deux personnes pour chacun des membres de l'équipe. Il doit s'agir de personnes ayant travaillé avec les membres de l'équipe aux projets énumérés dans la section « Réalisations antérieures ».

Guide de notation pour *Exigence cotée #2 : Qualifications des membres de l'équipe*

Maximum de 40 points

0 point : L'équipe n'a pas soumis de renseignements pouvant être évalués.

10 points : Les membres de l'équipe de design ont l'expérience limitée et des qualifications limitées.

20 points : Il manque aux membres de l'équipe de design une partie de l'expérience et des qualifications nécessaires.

30 points : Le niveau de qualification et d'expérience des membres de l'équipe de design est acceptable.

40 points : Les membres de l'équipe de design sont hautement qualifiés et expérimentés.

03. Exigence cotée #3 : Réalisations antérieures

La description des projets réalisés par les membres de l'équipe de design fait état d'excellence en design, de qualité de la pensée et de créativité; ces projets étaient de grande qualité, et les exigences de même que les budgets, les calendriers et les échéances ont été respectés.

Décrire huit (8) projets, soit deux (2) pour chacun des membres de l'équipe de base en suivant les directives ci-après énoncées :

Deux (2) projets de parcs réalisés au cours des 10 dernières années (4 pages chacune) :

- Nom de l'architecte paysagiste répondant de projet;
- Titre du projet, localisation, nom du client et l'année de réalisation;
- Superficie du parc;
- Budget initial et budget de réalisation au final;
- Présenter 3 à 5 images maximum en format PDF illustrant le projet après sa construction;
- Décrire le projet dans un court texte;
- Décrire les défis rencontrés;
- Décrire brièvement quels sont les facteurs de succès du projet.

Deux (2) projets en architecture ou design urbain réalisés au cours des 10 dernières années (4 pages chacune) :

- Nom de l'architecte/designer urbain;
- Titre du projet, localisation, nom du client et l'année de réalisation;
- Type et taille de projet;
- Budget initial et budget de réalisation au final;
- Présenter 3 à 5 images maximum en format PDF illustrant le projet après sa construction;
- Décrire le projet dans un court texte;
- Décrire les défis rencontrés;
- Décrire brièvement quels sont les facteurs de succès du projet.

Deux (2) projets de pont piétonnier réalisés au cours des 10 dernières années (4 pages chacune) :

- Nom du concepteur de pont et leur profession;
- Titre du projet, localisation, nom du client et année de réalisation;
- Longueur et typologie du pont;
- Budget initial et budget de réalisation au final;
- Présenter 3 à 5 images maximum en format PDF illustrant le projet après sa construction;
- Décrire le projet dans un court texte;
- Décrire les défis rencontrés;
- Décrire brièvement quels sont les facteurs de succès du projet.

Deux (2) autres projets réalisés au cours des 10 dernières années, au choix du 4^{ème} membre de l'équipe dans sa discipline (4 pages chacune) :

- Nom du membre de l'équipe et spécialité;
- Titre du projet, localisation, nom du client et année de réalisation;
- Type et taille du projet;
- Budget initial et budget de réalisation au final;
- Présenter 3 à 5 images maximum en format PDF illustrant le projet après sa construction;
- Décrire le projet dans un court texte;
- Décrire les défis rencontrés;
- Décrire brièvement quels sont les facteurs de succès du projet.

Guide de notation pour Exigence cotée Critère d'évaluation #3 : Réalisations antérieures

Maximum de 50 points

0 point : L'équipe n'a pas soumis de renseignements pouvant être évalués.

10 points : Les exemples de projets soumis ne présentent pas les éléments recherchés dans les réalisations antérieures.

20 points : De manière générale, les exemples de projets soumis présentent la plupart des éléments recherchés, mais ils manquent de la créativité, d'originalité ou de pertinence.

30 points : Certains des éléments recherchés sont absents des exemples de projets soumis, mais ceux-ci font état d'une certaine créativité, originalité et pertinence.

40 points : Les exemples de projets soumis font état d'une qualité de la pensée et de créativité, et les exigences ont été respectées. De manière générale, les budgets, les calendriers et les échéances ont été respectés.

50 points : Les exemples de projets soumis dépassent les attentes quant aux éléments recherchés dans les réalisations antérieures. Les projets ont été réalisés selon les budgets et l'ensemble des échéances établies.

Complément d'équipe (Étape 2 - Demande de propositions)

À la suite du choix des finalistes en première étape par le jury, la CCN demandera à chacune des équipes retenues de compléter l'équipe de base avec des personnes ressources provenant d'autres disciplines essentielles pour couvrir la totalité du projet. Les équipes seront invitées à bonifier leurs équipes avec les spécialistes tels que : horticulteurs, estimateurs, ingénieurs civils, ingénieurs en structure, ingénieurs électriques, ingénieurs mécaniques, ingénieurs en transport, concepteurs industriels, experts en interprétation, concepteurs de mise en lumière, spécialistes en irrigation et/ou spécialistes en démolition verte. À l'étape 2 du concours de design, les finalistes doivent également indiquer les membres de l'équipe de soutien ou les consultants qui devront estampiller les dessins de construction selon leur pratique au Canada (architecte paysagiste, architecte, ingénieur en structure, ingénieur électricien, etc.).

Des précisions à ce sujet seront apportées au document remis aux lauréats pour l'étape 2.

Information supplémentaire a considérée pour l'équipe gagnante de l'étape 2 (Demande de proposition - DDP):

- Pour une garantie contractuelle, une retenu de 10% sur les factures sera appliquer sur le contrat après l'étape 2 – demande de proposition. La relâche de la retenu sera tel que :
 - 25% - design de concept final
 - 25% - design final
 - 25% - dessins de construction finales
 - 25% - achèvement substantiel du projet
- Avant l'administration du marché, l'équipe gagnante de l'étape 2 (DDP) va être exigé à fournir une assurance erreurs et omissions professionnelles. Les experts-conseils seront tenus responsables des erreurs et des omissions au niveau du design et dans les documents du contrat. L'entreprise conventionnée doit garder en vigueur pendant la durée du contrat une assurance responsabilité erreurs et omissions professionnelles.